



HAL
open science

Les manuels français-italien "grammaire-traduction" du XVIIIe au XIXe siècle

Viviana Agostini-Ouafi

► To cite this version:

Viviana Agostini-Ouafi. Les manuels français-italien "grammaire-traduction" du XVIIIe au XIXe siècle. IIIe Colloque international de traduction et de traductologie : Enseigner et apprendre à " traduire de façon raisonnée ", May 2014, Timișoara, Roumanie. pp.145-162. <hal-02146995>

HAL Id: hal-02146995

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02146995v1>

Submitted on 16 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

Les manuels français-italien « grammaire-traduction » du XVIII^e au XIX^e siècle : de l'oralité vivante à l'écriture passiviste.

Viviana AGOSTINI-OUAFI Université de Caen Basse-Normandie

In Georgiana LUNGU-BADEA, Alina PELEA (dir.), *Enseigner et apprendre à « traduire de façon raisonnée »*, Timisoara, Éditions Université de l'Ouest, 2015, p. 145-162.

Résumé

Cette étude analyse les transformations que va subir le manuel bilingue français-italien du type « grammaire-traduction », utilisé surtout dans la didactique des Langues Vivantes Étrangères en Europe au XVIII^e siècle, suite à l'institutionnalisation de l'enseignement des LVE au cours du XIX^e siècle. Le traitement des idiotismes bilingues de la conversation courante est ici examiné dans quatre avatars du manuel de Giovanni Veneroni de 1678 (parus en 1737, 1786, 1821 et 1864). Il en ressort que ce n'est pas la méthode grammaire-traduction de ces manuels qu'il aurait fallu remettre en cause à la fin du XIX^e siècle mais l'altération de leur conception du langage, passée de l'oralité vivante initiale à l'écriture passiviste finale. Le repérage des causes historiques, sociales, linguistiques et politiques ayant motivé cette involution pédagogique nous permet de réévaluer aujourd'hui le rôle déterminant de la traduction dans la didactique des LVE et d'attribuer enfin à ces vieux manuels bilingues la place qu'ils méritent, notamment au XVIII^e siècle, dans l'histoire de la traduction franco-italienne.

Abstract

This study analyzes the changes undergone by the “grammar-translation” type French-Italian bilingual textbooks, used especially in the teaching of Modern Foreign Languages in Europe in the eighteenth century, following the institutionalization of MFL teaching in the nineteenth century. The treatment of common conversation idiomatic expressions is here examined in four avatars of Giovanni Veneroni's 1678 textbook (published in 1737, 1786, 1821 and 1864). It shows that it is not the grammar-translation method of these textbooks that should have been challenged in the late nineteenth century, but a shift in the conception of language from living orality to old-fashioned writing. The identification of historical, social, linguistic and political causes that motivated this educational involution allows us today to re-assess the key role of translation in the teaching of MFL and at last gives these old bilingual textbooks the place they deserve, especially in the eighteenth century, in the history of Franco-Italian translation.

Dans l'enseignement des Langues Vivantes Étrangères la traduction a connu des vicissitudes allant de la valorisation extrême (seconde moitié du XVII^e — fin du XIX^e siècle) à l'ostracisme, notamment dans les années béhavioristes et structuralistes 1960-1970. Elle connaît ces dernières décennies, grâce aux avancées des sciences cognitives sur l'acquisition du langage, une certaine réévaluation (De Carlo 2006). Si, dans les écoles de traduction et dans les universités, les enseignants-traductologues se posent aujourd'hui la question des modalités épistémologiques de cette opération théorique-pratique (comment enseigner et apprendre à traduire justement de façon raisonnée), il y a encore en revanche des didacticiens des LVE qui ne considèrent pas la traduction comme une démarche pédagogique à problématiser mais, surtout dans l'enseignement secondaire, comme un tabou à ne pas violer. Notre réflexion « historicisante » part du présupposé qu'un regard rétrospectif sur la traduction dans les pratiques pédagogiques peut, d'une part, dévoiler les enjeux complexes liés à cet interdit qui est toujours présenté comme un postulat et, d'autre part, ouvrir nos esprits critiques à la longue histoire d'une pratique assez méconnue. Pour imaginer de nouvelles approches traductologiques, la connaissance de celles du passé peut se révéler hautement

instructive : en effet la traduction pédagogique n'est pas dans son histoire une pratique monolithique.

Au XIX^e siècle surtout, idées linguistiques, pratiques pédagogiques et enjeux sociologiques sont liés car cet enseignement s'institutionnalise¹. Les politiques linguistiques d'un État influencent la didactique des langues. La France révolutionnaire change sa politique en juillet 1794 en prônant un monolinguisme censé renforcer l'unité nationale et les valeurs républicaines : dans son combat contre les patois et les langues minoritaires elle va même interdire de les traduire ; puis à la fin du XIX^e siècle, tout en affichant un certain cosmopolitisme, le pays entre dans une phase de rivalité nationaliste avec l'Allemagne (Chevrel et *alii* 2012 : 303, 1086, 1254). C'est alors que les théories sur la dangerosité de la diglossie et du bilinguisme, inspirées par les conflits linguistiques grecs, apparaissent. L'helléniste français Jean Psichari (1885) parle de « l'étrange diglossie dont souffre la Grèce » (Prudent 1981 : 15), son élève Hubert Pernot (1897 et 1918) considère la diglossie comme un obstacle à la pédagogie des langues et E. Pichon en 1936 affirme : « Le bilinguisme est une infirmité psychologique. [...] l'enfant se trouve ballotté entre des systèmes de pensée [...] : son esprit ne trouve d'assiette ni dans l'un ni dans l'autre et il les adultère tous les deux » (Prudent 1981 : 18). L.-F. Prudent remarque que Pichon convoquera Binet « pour stigmatiser l'usage des nurses germaniques “raidies dans la vanité qui empêchent l'enfant de prendre contact avec les coutumes de sa nation et qui sont donc à proscrire absolument” ! ». Selon Prudent dans les travaux cités par Pichon la littérature française est invoquée pour attester la supériorité des communautés monolingues : nationalisme, racisme colonialiste et monolinguisme se soudent pour s'opposer au bilinguisme. L'imposition des réformes scolaires de 1890, 1902 et 1908 (Puren 1988 : 94-96) visant à exclure l'usage de la langue maternelle et l'exercice de la traduction en classe de langue au profit d'une méthodologie directe sont donc liées à des enjeux complexes. En traitant à tort l'apprenant tardif d'une L2 comme le locuteur natif d'une L1, H. Lichtenberger en 1903 affirme : « L'usage normal du dictionnaire comme moyen d'acquisition doit être sévèrement proscrit. La correction grammaticale ne doit plus être obtenue par l'application raisonnée et réfléchie des règles théoriques, mais résulter d'un instinct pratique [...], la méthode comparative ne saurait conduire à la possession effective d'une langue vivante. » (Puren 1988 : 98).

Cette position s'oppose à la conception universaliste des catégories du langage d'origine aristotélicienne qui avait caractérisé la conception logique et réflexive de la grammaire dans la pensée cartésienne et port-royaliste (Vedovelli 2002 : 50). Dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660) on vise à enregistrer l'usage, même s'il est arbitraire, difficile à modifier, riche en exceptions, et on souhaite « raisonner » la grammaire en fournissant de cet usage des explications logiques, valables si possible en toute langue : on y compare surtout le latin, le français, parfois le grec et l'hébreu ; très rarement l'allemand, l'italien et l'espagnol, mais pour toute analyse raisonnée, c'est le français qui sert toujours de référence ; la soumission au latin impose les cas (nominatif, génitif etc.) à toutes les langues, « pour des raisons logiques et

¹ Autour de 1829 paraissent en France les premiers décrets sur l'enseignement facultatif des LVE dans les écoles publiques, puis en 1838 les décrets sur l'enseignement obligatoire.

pédagogiques, “pour ne pas brouiller l’analogie”» (Mounin 1967 : 127). Mounin rappelle que De Saussure fait l’éloge de cette grammaire pour son approche synchronique et que Chomsky la considère comme l’ancêtre de sa grammaire transformationnelle. La linguistique du XVIII^e siècle se nourrit tant de cet héritage (aristotélisme, rationalisme cartésien) que l’article « Langue » de l’*Encyclopédie* définit les catégories grammaticales comme universelles. Le jugement porté généralement sur le XVIII^e siècle est celui du XIX^e où règne la méthode historique : or au XX^e siècle, en suivant De Saussure et Chomsky, ce jugement « peut et doit être assez différent. Il reste à faire » (Mounin 1967 : 141). Les neurosciences (Changeux 2002), la psycholinguistique et la linguistique actuelles donnent un cadre scientifique aux intuitions port-royalistes. L’approche contrastive, dans les manuels que nous allons analyser, est née d’une conception universaliste du langage d’après laquelle la traduction est une mise en parallèle de structures qui, malgré les différences dont l’apprenant de la L2 prend conscience, appartient à une proto-grammaire commune (Graffi et Scalise 2002 : 293-294). L’apprenant peut donc s’appuyer sur sa compétence en L1 pour mieux apprendre la L2 (Vedovelli 2002 : 55-57 ; Hagège 1995 : 118-119).

Le regard traductologique sur la didactique LVE a toujours concentré son attention sur le thème et la version (cf. Ladamir 1979 : 23-83). La récente *Histoire des traductions en langue française (XIX^e siècle)*, tout en s’ouvrant à plusieurs domaines, affirme : « [On] ne trouvera pas ici une histoire de l’interprétation, ni une histoire de l’apprentissage des langues étrangères » (Chevrel et *alii* 2012 : 8-9). Même dans le *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, les auteurs spécifient : « notre optique étant différente, nous avons considérablement restreint les données bibliographiques » et « [limité] les informations fournies pour chaque ouvrage sur son insertion culturelle ou sociale (ex. histoire du livre, histoire de la pédagogie) » (Colombat et Lazcano 1998 : 4). Pourtant, lorsqu’il introduit avec un accent critique le XIX^e siècle, Mounin rend hommage aux maîtres de langues des XVI^e-XVIII^e siècles en soulignant que « les fondateurs de la linguistique [du XIX^e siècle] n’héritent pas non plus directement des longues et fructueuses investigations conduites depuis trois siècles par les réformateurs de l’orthographe et les professeurs de langues étrangères. Le comparatisme naissant va raisonner presque toujours sur des lettres, et non sur des sons » (1967 : 152). Les réformes scolaires de 1890, 1902 et 1908, conçues dans le but légitime de se débarrasser de ce comparatisme des lettres, identifié à tort avec la méthode grammaire-traduction, vont rejeter l’un et l’autre. Mais du XVIII^e au XIX^e siècle les manuels grammaire-traduction vont subir des transformations qui les dénaturent. C’est leur conception du langage qui change : ils passent d’une oralité mouvante à une écriture passiviste.

Certains manuels bilingues, réimprimés, revus et corrigés, ont une longue durée de vie et constituent un phénomène éditorial européen, à diffusion transnationale de la seconde moitié du XVII^e siècle à la fin du XIX^e (et même après) (Minerva 1996; Minerva 2003 : 1-11 ; Dotoli 2004 : 365, 761, 770-774, 792 ; Choppin 1987). En proposant, outre la grammaire raisonnée en L1, plusieurs sections lexicales, textuelles et conversationnelles avec traduction en regard en L2, ces manuels bilingues visent à aider l’apprenant à acquérir la langue étrangère par un processus comparatif.

Grâce à leur bilinguisme ils s'adressent à un double public. Quelle idée de la traduction véhiculent-ils ? G. Steiner affirme à juste titre qu'une idée précise du langage est toujours sous-jacente à la traduction (1975 : 262). Le concepteur du manuel vise l'enseignement d'une langue étrangère en présentiel : l'enseignant-concepteur est un didacticien empirique qui connaît le public auquel son manuel s'adresse, qui en expérimente *in vivo* l'efficacité ou les faiblesses, qui modifie stratégies et matériel en fonction de ses objectifs. Comme dans la classe de langue aujourd'hui, la motivation de l'apprenant, ses besoins, ses réactions et ses difficultés sont au cœur de l'approche. On reconduit constamment l'origine de ces manuels grammaire-traduction à l'enseignement du grec et du latin, en oubliant qu'au XVII^e siècle le latin n'est pas une langue morte, que les créateurs/continuateurs de ces manuels sont souvent des maîtres de langue, des lexicographes (bilingues ou plurilingues) et/ou des traducteurs : leur principe fondateur est le polyglottisme du XVI^e siècle, d'où naissent les langues vulgaires modernes européennes (Céard 1980).

Des réponses partielles sur la nature de la traduction dans ces manuels se trouvent chez les historiens de la didactique mais, puisque la traductologie n'est pas leur domaine de recherche, ils analysent seulement certains aspects méthodologiques (Puren, Minerva) ou sociolinguistiques (Vedovelli). Nous sommes au carrefour d'une série de disciplines mais chacune ne cherche dans ces manuels que ce qui touche à son domaine : l'interdisciplinarité de l'enseignement constitue sa force, sa complexité, mais aussi sa faiblesse. La grammaire, présente dans ces manuels sous sa forme réflexive la plus riche, se modifie selon les théories linguistiques dominantes, les identités sociales changeantes des apprenants, les objectifs poursuivis par les institutions scolaires et l'évolution historique de la langue italienne. S'agissant de manuels pour francophones, ils témoignent de la fonction véhiculaire de la langue française aux XVIII^e-XIX^e siècles : de son affirmation hégémonique sous la monarchie par la culture, puis par les armes de la Révolution et de Napoléon, jusqu'aux premières atteintes à son prestige avec la défaite de 1870. Le français devient la langue de la diplomatie en 1714, lors du traité de Rastadt, en prenant la place internationale du latin, et sera à son tour remplacé par l'anglais lors du traité de Versailles en 1919 (Chevrel et *alii* 2012 : 1089).

On comparera ici deux manuels d'italien pour francophones du XIX^e siècle et deux exemplaires plus anciens du même type parus au XVIII^e siècle en France mais ayant circulé partout en Europe. Le premier, la *Grammaire française et italienne de Vénéroni revue, augmentée et corrigée par Romualdo Zotti*, paraît à Londres en 1821². Zotti s'adresse notamment aux anglais francophones qui veulent apprendre l'italien ; l'autre manuel paraît à Paris en 1864, c'est une *Grammaire italienne en 25 leçons d'après Vergani, corrigée et complétée par C. Ferrari*³. Même si ces deux manuels sont différents, une analyse attentive démontre qu'ils sont issus de l'ouvrage de Giovanni Veneroni *Le Maître italien, ou nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue italienne*, publié à Paris en 1678 (Van Passen 1981 : 43-45)⁴. En effet, le manuel Vergani-Ferrari de 1864, dans sa première

² C'est la 7^e édition ; la 8^e paraîtra à Paris en 1822.

³ Costanzo Ferrari (1815-1868) traduit aussi en 1865 le *Prince* de Machiavel (Chevrel et *alii* 2012 : 752).

⁴ Giovanni Veneroni (1642-1708) est en vérité le Lorrain Jean Vignerone, maître de langue italienne auprès de Louis XIV. Il a révisé en 1677 le dictionnaire français-italien/italien-français d'Antoine Oudin

version faite par Vergani en 1799, est né d'un Veneroni (Choppin 1987 : 20). L'édition de 1864, réimprimée une dernière fois en 1939, n'aura subi aucune révision au cours de sa vie éditoriale, protégée désormais par le droit d'auteur. Ce n'est pas le cas des vieux Veneroni. La protection du droit d'auteur accompagne et peut-être motive la nécessité du renouveau des manuels dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les grammaires ici examinées étaient les plus répandues : celle de Vergani-Ferrari a été rééditée pendant 76 ans et celle de Veneroni-Zotti, de la première édition de 1678 aux dernières de 1850, a eu une vie de 169 ans. Nous avons confronté les deux manuels du XIX^e siècle avec un Veneroni de 1737 et un autre Veneroni, revu par Minazio et Placardi, de 1786. Veneroni étant mort en 1708, l'édition de 1737 a été peut-être remaniée par un réviseur anonyme. Il y a eu des réviseurs qui ont parfois publié au même moment, dans des villes différentes, chacun sa propre variante, difficile donc d'établir de quelles lignées de manuels Veneroni sont issus le Veneroni-Zotti et le Vergani-Ferrari.

La démarche de Vergani est innovante : il va remanier l'ouvrage en vingt leçons (qui vont devenir 25 avec Ferrari). Le manuel est organisé en une série limitée de leçons pour enseigner de façon claire et synthétique la langue étrangère, et un thème d'application, en L2, est placé à la fin de chaque leçon, avec une progression didactique du lexique et de la grammaire pour aller du simple au complexe. Ces thèmes (24 chez Vergani-Ferrari) sont constitués de phrases très courtes d'abord, puis de plus en plus organisées en brefs récits, avec un lexique riche en variantes mais de rares remarques. Le Veneroni-Zotti en revanche garde la structure des manuels du XVIII^e siècle : un premier tome consacré à la grammaire raisonnée, en L1, avec approche déductive fouillée ; un deuxième tome soit pour les thèmes d'application (49, en L2, renvoyant chacun par difficultés progressives à un chapitre de grammaire, avec des notes lexicales et de nombreuses remarques), soit pour les dialogues et la phraséologie bilingues. Par sa structure, le Veneroni-Zotti est démodé, marginalisé par l'édition scolaire naissante. Ces deux manuels du XIX^e siècle sont désormais aussi très différents de leurs modèles d'origine mais leur évolution, même du point de vue traductologique, ne constitue pas toujours un progrès. Ce n'est pas le poids de la grammaire-thème qui diminue dans le découpage en leçons de Vergani-Ferrari mais la partie lexicologique et conversationnelle bilingue, autrement dit la partie la plus vivante. Et quand dans le tome II du Veneroni-Zotti on ajoute en italien des règles sur la prononciation ou un traité sur la poésie, c'est encore la partie bilingue lexicale et dialogique, la plus pragmatique et communicative, que l'on réduit.

D'après le Cadre Européen Commun de Référence des Langues, le CECRL (Conseil de l'Europe 2005), l'objectif principal de l'apprentissage des langues est d'acquérir un savoir-faire visant la communication, une compétence pragmatique actionnelle. La conception actuelle de l'enseignement des langues est donc plus proche de la dimension internationale de la conversation aristocratique du XVIII^e siècle que de l'enseignement scolaire du XIX^e. Ce dernier, sous l'influence des universitaires hostiles au bilinguisme et à toute expression pluristylistique et plurilingue, vise

(1640). À partir de 1695 ce dictionnaire portera le nom de Veneroni et régnera incontesté pendant un siècle (Minerva 1996 : 63-68).

L'apprentissage écrit de la L2 : l'approche théorique-pratique est déductive mais aussi prescriptive, puriste et littéraire. Son objectif n'est pas la communication pragmatique en L2 mais la formation culturelle en L1. Cette dimension est hautement représentée par la version, conçue en 1910 par l'inspecteur général Hovelaque comme « un auxiliaire d'enseignement littéraire, un moyen de pénétration des textes » et « un auxiliaire de l'enseignement du français » (Puren 1988 : 188). Comme pour la version du latin vers le français, « la langue cible est érigée implicitement en langue de référence, suivant une vieille tradition française » (Chevrel et *alii* 2012 : 1262). Par contre l'anglais véhiculaire d'aujourd'hui, langue internationale hégémonique à l'instar du modèle « universel » du français à l'époque des Lumières, est pour beaucoup dans la vision actionnelle de la langue du CECRL mais avec un rejet total de la méthode grammaire-traduction, dangereuse garante du plurilinguisme.

Au XVIII^e siècle l'enseignement est assuré surtout dans des collèges et des institutions religieuses ou militaires. Les bourgeois et les seigneurs peuvent embaucher un enseignant privé et même, s'ils sont très riches, celui qui a écrit/révisé le manuel. L'apprentissage des LVE est considéré comme une matière optionnelle avec l'escrime, l'équitation, la danse, appelées « matières chevaleresques ». La dimension aristocratique de cet apprentissage transparait dans les exercices accompagnant les règles de grammaire, au niveau des situations mises en scène dans la phraséologie, les dialogues et le lexique bilingue. Les lettrés italiens se plaignent au début du XIX^e siècle que l'italien n'est pas (à la différence du français) une langue de conversation. En effet, « conversation » est un mot clé définissant l'usage des langues étrangères dans les milieux de l'aristocratie, de la bourgeoisie marchande ou du clergé : on apprend les langues pour briller en société et l'italien pour entreprendre le voyage en Italie (avec un but culturel, économique ou religieux). Ce voyage aux XVIII^e-XIX^e siècles est à la mode chez tous les hommes de lettres, classiques ou romantiques.

L'apprenant du XVIII^e siècle doit maîtriser l'expression orale dans tous les contextes de la vie courante. L'enseignement est théorique-pratique : d'abord il faut connaître les règles, puis les appliquer dans la conversation, autrement dit la compétence linguistique est une composante de la compétence communicative. Celle-ci doit tenir compte des niveaux de langue et des bienséances réglant de façon pragmatique les relations en société : selon les rapports hiérarchiques entre interlocuteurs, les règles de politesse sont exprimées par des formules de courtoisie et différents pronoms. D'où une panoplie de tâches en situation, soutenues par une phraséologie allant du simple mot aux structures complexes, sans oublier interjections, mots et syntagmes à valeur phatique, tournures figées typiques du parlé. C'est la double maîtrise de l'idiomatique, « formulations préférées » et « expressions compactes », que décrit Hagège dans son ouvrage sur le bilinguisme (1996 : 218-219)⁵. C'est le « lexique grammaticalisé » de Lewis (1993) et Nation (2001) (cf. Lopriore 2006 : 89, 92), avec ses segments préconstruits récurrents (*shunks*), figés ou semi-figés, qui se combinent dans l'axe syntagmatique du discours, par reprise et réorganisation, selon des schémas partiellement préétablis (*collocations*).

⁵ Hagège y évoque aussi les listes de phrases et les énoncés qu'il trouvait, enfant, dans des guides de conversation en langue étrangère (1996 : 66-69).

Dans ces vieux manuels les *shunks* bilingues sont toujours assumés par un sujet, ici et maintenant, en interaction avec quelqu'un, de même rang social ou pas. Dans les Veneroni de 1737 et 1786 la partie intitulée *Recueil des manières de parler italiennes, qui font la délicatesse de cette langue*, contient 19 tâches⁶, chacune bien définie. Celles de 1786 sont : 1. Pour prier & exhorter ; 2. Pour faire civilité ; 3. Pour se plaindre, espérer & désespérer ; 4. Pour donner des marques d'affirmation, de consentement, de créance et de refus ; 5. Pour nier ; 6. Pour consulter ; 7. Pour souhaiter du bien à un autre ; 8. Pour affirmer ; 9. Pour menacer et insulter ; 10. Pour se moquer, blâmer et injurier ; 11. Pour admirer ; 12. Pour marquer la joie et le déplaisir ; 13. Pour reprocher ; 14. Pour appeler ; 15. Pour donner des marques d'amour ; 16. Pour marquer l'ennui & le chagrin ; 17. Pour donner courage ; 18. Pour interroger ; 19. Pour défendre. Dès l'incipit on spécifie que le recueil contient les « véritables manières de parler, & le tour de la phrase Italienne divisé selon la diversité des sujets dont on parle ». Minazio et Placardi ont toutefois remplacé en 1786 la partie de 1737 « Pour souhaiter du mal » avec en 8. « Pour affirmer », et remplacé aussi « Pour jurer » avec en 15. « Pour donner des marques d'amour ». L'agressivité langagière bilingue de l'édition de 1737 a été ainsi légèrement adoucie.

Pour une expression française sur la colonne de gauche, on peut trouver sur celle de droite plusieurs expressions (ou variantes) équivalentes : par exemple 3. « que je suis malheureux ! — *sventurato, sciagurato, infelice, disgraziato me !* ». Dans un seul cas, dans la tâche 11. « Pour admirer »⁷, Veneroni et les réviseurs renoncent à donner l'équivalent contextuel d'un groupe de mots en affirmant sur la colonne de gauche : « Ces marques d'admiration n'auraient pas [point] de grâce, étant tournées en François », suivi par les expressions « intraduisibles », ni vulgaires ni lourdes : « *poter di Bacco, poter del mondo, cappari [capistra]*⁸ ». En 1737 et 1786 les règles de la langue écrite et de l'usage oral cohabitent : 11. « je m'étonnois — *io mi meravigliava* », mais 5. « Je me moquois — *burlavo [bulavo]*⁹ », dans les deux exemples la désinence étymologique normative écrite de l'imparfait en *-a* alterne avec la forme parlée analogique en *-o* considérée depuis le XVI^e siècle par les grammairiens italiens comme incorrecte.

Le Veneroni de 1737 paraît 22 ans après la querelle d'Homère entre Mme Dacier et de la Motte (1715) mais on ne trouvera pas dans ses traductions une tendance à l'ennoblissement ou quelque forme de censure : pas de belles infidèles ici. La modernité des expressions italiennes (certaines encore en vigueur) atteste la volonté de reproduire la langue orale avec son iconicité, son expressivité déictique et phatique, alors que l'italien, parlé par un pourcentage infime de la population (notamment en Toscane et à Rome), existe à cette époque surtout grâce à sa tradition écrite : 13. « à moi n'est-ce pas ? — *a me eh ?* », 1. « eh, je vous jure [prie] — *deb vi prego* ou *la prego* » (où la disjonction « ou » donne une information sur les variantes pragmatiques de politesse). Toutes les émotions et les situations y sont représentées, l'amour et la haine,

⁶ Les tâches ne sont pas numérotées dans ces ouvrages mais d'après nous cette information est plus pertinente que celle des pages citées (Veneroni 1737 : 386-400 ; Minazio-Placardi 1786 : 364-374).

⁷ Tâche en 12^{ème} position en 1737 : dorénavant toute différence sera indiquée entre crochets.

⁸ Avec une coquille (« a » au lieu de « e ») en 1786 : l'exclamation *cappari* à la lettre signifie câpres ; et plusieurs coquilles en 1737 : « *capistra* » est la transcription estropiée de l'interjection « *caspiata* ».

⁹ Des coquilles défigurent parfois les expressions en italien dans l'édition de 1737 : *bu[er]lavo*.

la louange et l'insulte, l'expression poétique et la tournure vulgaire : 7. « Dieu vous envoie bonheur — *Iddio ve la mandi buona* », 9. [10.] « je te rendrai la pareille — *ti renderò pan per focaccia* » ; « Malheur à toi — *guai a te* » ; « à son nez — *alla barba sua* », 10. [11.] « mine de chien — *grugno di porco [ceffo di bracco]*¹⁰ ». Contre toute bienséance, nous avons un passage expressif où l'on passe du figuré en italien au propre en français (ou vice versa) : « quel visage à chier dessus — *o che bel terreno da piantar carote* »¹¹. On constate le remplacement de l'hyponyme « *asino* », substantif qui posait déjà de gros soucis à Mme Dacier¹², par l'hypéronyme « bête » : 13. [14.] « Apprends, bête que tu es — *impara asino, pezzò d'asino che sei* ».

On trouve tous ces niveaux linguistiques et *shunks* expressifs dans les deux Veneroni du XVIII^e siècle. L'édition de 1737 a une charge transgressive plus élevée dans la partie « Pour souhaiter du mal » (censurée en 1786) où la traduction en regard, évoquant une corporalité débridée, rend explicite l'image : « puisses-tu avoir la foire — *che ti venga la cacarella* » (1737 : 392). La conception de la traduction au XVIII^e siècle est double, selon le but à atteindre : l'esthétique littéraire imposera les canons des belles infidèles assujettis aux bienséances du pays d'accueil, en revanche l'approche didactique des LVE imposera les canons de la fidélité à la phraséologie en contexte, à la langue étudiée dans sa dimension pragmatique. L'approche comparative n'annexe pas la langue-culture de l'autre mais vise à la compréhension de sa façon de penser le monde : l'édition de 1737 explique aux Français des dictons italiens en s'efforçant de saisir le sens des métaphores filées...

Or, dans les manuels Veneroni du XIX^e siècle ces 19 tâches baissent en nombre et leur consistance structurale s'effrite.

Chez Veneroni-Zotti (1821 : II, 3-103), nous avons un *Recueil d'idiomes et phrases familières*, divisé en trois sections : d'abord une section en dix parties sans titres et sans une logique situationnelle claire, où les *input* linguistiques sont des énoncés très courts, pour l'essentiel à la seconde personne (les locuteurs se tutoient ou se vouvoient), avec quelques remarques en note : 1. « Je vous prie — *Vi prego*¹³ » ; « Donnez-moi — *Dátemi* » ; « Ne me donnez pas — *Non mi dáte* » ; « Du pain rôti — *Del páne arrostito* » ; « Du beurre — *Del búrrò*, ou *butirro*¹⁴ ». Dans cette première section le sujet postposé ne caractérise jamais les phrases interrogatives (alors que dans les sections à registre soutenu sa présence est presque systématique) : III. « Comment vous portez-vous ? — *Come státe ?* » (au lieu de « *Come state voi ?* »). La traduction est toujours contextuelle, le littéralisme n'est pas privilégié par principe : III. « Cela me fait mal au cœur — *Questo mi fa náusea* ». Comme dans les manuels de 1737 et 1786, l'imparfait en -a alterne à la

¹⁰ Littéralement : groin de porc et museau de braque.

¹¹ Deux coquilles en 1737 : *nel* > *bel*, *carotte* > *carote*. Littéralement : « oh quel beau terrain pour planter des carottes »...

¹² Cf. la circonlocution de Mme Dacier pour éviter ce mot « grossier » : « l'animal patient et robuste, mais lent et paresseux » (Mounin 1955 : 93).

¹³ Les accents indiquent ici la bonne prononciation des mots italiens qui en général ne portent pas d'accent graphique.

¹⁴ Zotti propose en premier *burro*, adaptation du français beurre, puis *butirro*, forme latinisante (< BUTYRUM) qui est aujourd'hui considérée comme régionale. Ferrari en 1864 choisira en revanche toujours *butirro*. Pourtant les dictionnaires du XIX^e siècle montrent que progressivement la première forme s'impose : Ferrari fait un choix puriste qui ne tient pas compte de l'usage réel.

première personne avec l'imparfait en -o : IX « Si je l'avois su hier — *Se lo sapéva jeri* », X. « Je voulois leur dir — *Volévo dir loro* » ; or, lorsque Zotti traite dans la partie grammaticale l'imparfait des verbes en -are, il ajoute une note : « La première personne des imparfaits de tous les verbes peut aussi se terminer en -o, comme, *Io ero*, j'étois ; *io avevo*, j'avois ; *io amavo*, j'aimois ; mais avec cette différence, que la terminaison en o est fort usitée dans le discours familier, et très peu dans la composition » (1821 : I, 146). Alessandro Manzoni utilisera largement dans son édition révisée des *Fiancés* de 1840 la terminaison en -o (Serianni 1990 : 110). Zotti montre également par des exemples contigus contradictoires que le pronom accolé au verbe en début de phrase est optionnel et relevant du style écrit soutenu : X. « Il me semble vous voir — *Parmi di vedervi* » ; « Il me semble si naturel — *Mi par tanto naturále* », où le sens même de la deuxième phrase a une valeur performative car « mi par[e] », quoique dans sa forme apocopée, respecte l'ordre normal du locuteur natif. Enfin, comme Manzoni, il choisit souvent des mots et des tournures de la langue familière des Toscans cultivés : « Quant à Monsieur N. il ne se porte pas bien — *In quanto al Signór N. non istà bène* » ; « Hier il se portoit à merveille — *Jéri stava a maraviglia* », phrases où, deux exemples parmi d'autres, l'usage du *i* prothétique dans « *istà* » et « *maraviglia* » au lieu de « *meraviglia* » sont des traits courants de la langue florentine.

Ensuite viennent les « Dialogues familiers » (27), à la troisième personne, avec des variations sociolinguistiques plus larges, mais les thématiques restent celles du XVIII^e siècle. La finalité de chaque interaction est indiquée : Pour s'informer de la santé de quelqu'un, Pour faire une visite le matin, Pour s'habiller, Le Gentilhomme et le Tailleur, Pour voyager, Pour monter à cheval.... Les *input* linguistiques sont plus longs et complexes, en contexte (souvent des syntagmes courts du *Recueil d'idiomes* I-X davantage structurés au plan lexical et syntaxique). Après les dialogues nous trouvons une troisième section bilingue, la plus expérimentale, jalonnée de notes traductologiques éclairantes : *Recueil d'autres idiomes et phrases familières dont la traduction ne se trouve pas dans la plupart de nos dictionnaires*. À propos de l'expression : « donner rendez-vous à quelqu'un », Zotti propose la traduction « *dar convegno*, ou *dar posta a uno* » accompagnée de cette note : « Aujourd'hui pourtant on traduit cette phrase plus communément ; *dare appuntamento a qualcheduno* » (1821 : II, 96). C'est effectivement l'expression qui s'imposera dans la langue parlée (sauf *qualcheduno* > *qualcuno*). D'autres exemples : « Mettre une affaire sur le tapis — *Intavolare un affàre*, ou *métterlo in campo*, ou *in trattato* », suivi de la note : « Salvini a traduit cette phrase mot pour mot, comme en Français : *méttere una cosa sul tappeto* » ; « Faire le diable à quatre — *Fare il diavolo e peggio* », suivi de la note : « Redi a traduit cette phrase d'après l'idiome français : *fare il diavolo a quattro* »¹⁵. Zotti accepte donc les calques néologiques proposés par des savants toscans mais, si les expressions équivalentes existent, il les préfère à la traduction mot à mot : « Avoir quelqu'un dans sa manche — *Averlo in pugno* », « On a servi — *Il pranzo è in tavola* ».

Ces choix traductifs anticipent l'italien du XX^e siècle : Zotti choisit, comme Manzoni, la langue vivante des Toscans cultivés, ni trop vulgaire ni trop livresque,

¹⁵ Migliorini rappelle (1960 : 477) que l'Algarotti en 1756 blâmait Redi et Salvini car ils avaient utilisé « *fare il diavolo a quattro* » et « *mettere una cosa sul tappeto* ».

acceptable par tous les locuteurs d'Italie. Il essaye de deviner l'évolution de l'italien à partir de la région où cette langue est vraiment parlée par ses habitants : il s'y rend, écoute les gens, consulte des ouvrages. Son approche empirique est aussi hypothético-constructive, sa conception de la langue est manzonienne avant la lettre. Ce sont peut-être les didacticiens de l'italien langue étrangère qui, surtout au XVIII^e siècle, ont le mieux perçu (ou guidé, par leurs choix traductifs raisonnés) la naissance de l'italien moderne¹⁶.

Dans le Vergani-Ferrari, publié juste après l'Unité italienne, nous avons par contre une section très réduite de « Phrases usuelles » partagée en 9 tâches (contre 19 en 1737 et 1786, 10 en 1821 + 1 chapitre spécial de 8 pages) : 1. Pour questionner, répondre ; 2. Pour offrir ; 3. Pour demander ; 4. Pour accorder ; 5. Pour refuser, s'excuser ; 6. Pour faire et recevoir des remerciements ; 7. Pour consulter, délibérer, aviser ; 8. Pour affirmer ; 9. Pour nier (1864 : 188-193). Suivent quelques conversations (10 ; contre 18 en 1737, 20 en 1786, 27 en 1821) liées à la situation ou au lieu : Visite, Le temps, Le lever, Le coucher, Le déjeuner, Le dîner, Un restaurant, Un café, En chemin de fer, En mer (Ferrari 1864 : 193-218). Chez Ferrari les phrases usuelles, les idiotismes, la langue conversationnelle organisée par tâches, qui avaient tant de place dans les manuels du XVIII^e siècle et chez Zotti, ont presque disparu. Le niveau linguistique est uniformisé, soutenu et littéraire ; la censure a opéré une sélection sur les échanges verbaux, tous épurés. Les choix synonymiques sont relevés, rarement familiers : « Que désirez-vous ? — *Che bramate (che brama) ?* », « Je suis vraiment fâché de vous importuner — *Sono proprio dolente d'importunarla* ». Les interrogatives ont souvent la postposition du sujet : « Pouvez-vous m'accorder ce que je vous demande ? — *Potete (può ella) accordarmi ciò che vi (le) chieggo ?* », « Me connaissez-vous ? — *Mi conoscete voi ?* ». L'imparfait à la première personne est systématiquement en *-a* : « J'avais mal entendu. — *Aveva inteso male* ». Le pronom est accolé au verbe dans n'importe quel contexte : « Quel parti prendre ? — *A qual partito appiglierommi ?* », « N'y a-t-il pas d'autre moyen ? — *Non avvi altro mezzo ?* ». La conversation sur « Le temps » concentre en quelques lignes ces stylèmes passéistes, agrémentés d'une tournure familière (« *fare i conti senza l'oste* ») et d'une pointe de mépris pour les instituteurs campagnards :

A. Oui ; mais le temps était lourd, la chaleur accablante, et il y avait au ciel de ces petits nuages cuivrés qui annoncent l'orage.

B. Je croyais qu'ils se dissiperaient.

A. Vous avez compté sans votre hôte.

B. Hélas ! oui. Tout à coup le vent s'est levé, le ciel s'est couvert de gros nuages, et une pluie battante mêlée de grêle est venue fondre sur moi. [...] Vous riez ; mais je ne riais pas. J'étais fait comme un voleur. [...].

A. Mais encore, pourquoi n'aviez-vous pas pris de parapluie ?

B. Parce que je ne veux pas avoir l'air d'un maître d'école de village.

A. Sì ma il tempo era grave, il caldo soffocante, e vedevansi in cielo certe nuvolette rossicce, foriere d'un temporale.

B. Io credeva che si sarebbero dissipate.

¹⁶ Cf. aussi à ce sujet les remarquables conclusions de Vedovelli (2002 : 103-106).

A. *Avete fatto i conti senza l'oste.*

B. *Pur troppo! Ad un tratto levossi il vento, il cielo si coprì di nuvoloni, e una pioggia dritta mista a grandine scatenossi su di me (piombommi addosso). [...] Voi ridete ma non rideva già io. Era acconciato come un ladro. [...].*

A. *Ma lo ripeto, perché non prendere l'ombrello (parapioggia) ?*

B. *Perché non voglio aver l'aria d'un maestro di scuola di villaggio.* (Ferrari 1864 : 196-197. C'est nous qui soulignons)

Le souci pédagogique de progression, de rationalisation et de clarté fait négliger à Ferrari les explications grammaticales sur les nombreuses variantes phonomorphologiques, lexicales et syntaxiques de l'italien (présentées pêle-mêle, comme équivalentes), sur le feuilleté sociohistorique complexe de la langue analysée. L'effort de standardisation se limite au registre soutenu de la tradition écrite la plus conservatrice, étrangère à la réalité vivante de la société post-unitaire, sauf à y greffer quelques technicisms, symboles de modernité dans les conversations en chemin de fer et en mer. L'italien jusqu'en 1860 est une langue écrite sans État : la langue parlée unitaire est à réaliser. Mais la position de Ferrari n'est ni neutre ni innocente. Son commentaire sur les idiotismes (1864 : 176-177) explique sa conception passéiste et élitiste du langage : d'après lui « les idiotismes doivent être bannis de la langue italienne, quelle que soit l'autorité de l'écrivain qui s'en est servi ». La référence à Manzoni paraît évidente. Mais une langue sans idiotismes, peut-elle exister ? Le problème insurmontable à ses yeux est celui de la langue orale : « si les provinces italiennes se servent de la même langue pour écrire, [...] dans le langage familier elles ont toutes un patois différent ». Se plaçant dans une perspective monolingue française, Ferrari considère les dialectes italiens comme des dangereux patois : « On a vu des patois usurper la place de la langue écrite ; à Venise, du temps de la République, le barreau plaçait en patois vénitien [...] ». Ferrari est donc obligé de constater qu'il était « impossible que les idiotismes afférents aux dialectes particuliers ne perçassent peu à peu dans la langue italienne ». Mais d'après lui il y a un problème encore plus grave : « Ce n'est pas contre ces idiotismes que nous devons prémunir les élèves français, [...] mais c'est surtout contre les gallicismes, qui envahissent assez souvent la Péninsule, [...] qu'il faut éviter à tout prix ». La position du didacticien Ferrari, qui est aussi un lexicographe (Ferrari 1863), est celle d'un puriste : la vitalité métissée de la langue orale étant trop complexe et difficile à maîtriser, il fait de l'italien une langue morte, fossilisée, fuyant les interférences. Ferrari cite Manzoni dans son introduction et propose un extrait de sa prose mais les solutions que ce dernier apporte à la question de la langue par *Les Fiancés* sont absentes de son manuel. Même les termes techniques de ses dialogues modernistes sont enchâssés dans une syntaxe classique figée, épigonale et nostalgique. Ce n'est pas la méthode grammaire-traduction qu'il aurait fallu combattre en 1890 mais cette conception mortifère et irréaliste du langage.

Références bibliographiques

Céard, Jean. (1980). « De Babel à la Pentecôte : la transformation du mythe de la confusion des langues au XVI^e siècle ». In : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, n° 3, 577-594.

Changeux, Jean-Pierre. (2002). *L'Homme de vérité*. Paris : Odile Jacob, 2004.

- Chevrel, Yves, D'Hulst, Lieven, Lombez, Christine. (éds.). (2012). *Histoire des traductions en langue française (XIX^e siècle)*. Lagrasse : Verdier.
- Choppin, Alain. (1987). *Les Manuels scolaires en France de 1789 à nos jours. 2. Les manuels d'italien*, Paris : Publications Sorbonne Nouvelle.
- Colombat, Bernard, Lazcano, Elisabeth. (1998). *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*. In : *Histoire Épistémologie Langage*, Hors série n° 2.
- Conseil de l'Europe. (2005). *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. Paris : Éditions Didier.
- De Carlo, Maddalena. (éd.). (2006). *Didactiques des langues et traduction*. In : *Études de Linguistique Appliquée. Revue de didactologie des langues-cultures*, n° 141.
- Dotoli, Giovanni, et alii. (2004). *Les traductions de l'italien en français au XIX^e siècle*. Fasano-Paris : Schena editore-Presses de l'Université de Paris Sorbonne.
- Ferrari, Costanzo. (1863). *Nouveau dictionnaire italien-français français-italien*. Paris : Garnier frères.
- Graffi, Giorgio, Scalise, Sergio. (2002). *Le lingue e il linguaggio*. Bologne : Il Mulino, 2013.
- Hagège, Claude. (1996). *L'enfant aux deux langues*. Paris : Odile Jacob.
- Ladmiral, Jean-René. (1979). *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris : Payot.
- Lopriore, Lucilla. (2006). « À la recherche de la traduction perdue : la traduction dans la didactique des langues ». In : *Études de Linguistique Appliquée*, n° 141, 85-94.
- Migliorini, Bruno. (1960). *Storia della lingua italiana*. Florence : Sansoni, 1988, 2 vol.
- Minerva, Nadia. (1996). *Manuels. Maîtres. Méthodes. Repères pour l'histoire de l'enseignement du français en Italie*. Bologne : CLUEB.
- Minerva, Nadia. (2003). « Manuali italiani e lessico francese. Primi materiali per un censimento (1655-1814) ». In : *Quaderni del CIRSIL*, n° 2, 1-11.
- Mounin, Georges. (1955). *Les belles infidèles*. Paris : Cahiers du Sud.
- Mounin, Georges. (1967). *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*. Paris : PUF.
- Prudent, Lambert-Felix. (1981). « Diglossie et interlecte ». In : Marcellesi, Jean-Baptiste. (éd.). *Langages*, numéro spécial *Bilinguisme et diglossie*, 15^e année, n° 6, 13-38.
- Puren, Christian. (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Clé international.
- Serianni, Luca. (1990). *Il secondo Ottocento*. Bologne : Il Mulino, coll. « Storia della lingua italiana ».
- Steiner, Georges. (1975). *Après Babel : une poétique du dire et de la traduction*. Trad. fr. Lotringer, Lucienne. Paris: Albin Michel, 1978.
- Van Passen, Anne-Marie. (1981). « Appunti sui dizionari italo-francesi apparsi prima della fine del Settecento ». In: *Studi di lessicografia italiana*, vol. III, 29-65.
- Vedovelli, Massimo. (2002). *L'italiano degli stranieri : storia, attualità, prospettive*. Rome: Carocci, 2011.
- Veneroni, Giovanni. (1678). *Le Maître italien, ou nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue italienne*. Paris : Etienne Loyson.

Corpus

- Ferrari, Costanzo. (1864). *Grammaire italienne en 25 leçons d'après Vergani, corrigée et complétée*. Paris : Garnier Frères.
- Minazio, M., Placardi, Charles. (1786). *Le Maître italien, ou la grammaire française et italienne de Veneroni... , nouvelle édition*. Lyon : Jean-Marie Bruyset Père et Fils.
- Veneroni, Giovanni. (1737). *Le Maître italien, dans sa dernière perfection. Revu, corrigé & augmenté*, Paris : Michel-Estienne David.
- Zotti, Romualdo. (1821, 7^e éd.). *Grammaire française et italienne de Vénéroni, revue, augmentée et corrigée*, Londres : Printed by J.F. Dove.